



## Ce n'est pas à nous de payer la crise !

Monsieur le Président,

Nous sommes confinés depuis le 17 mars et vous avez annoncé que cela durerait au moins jusqu'au 11 mai.

Beaucoup d'entre-nous voient leurs ressources baisser alors que leurs dépenses alimentaires augmentent du fait de la fermeture des cantines et que la plupart des dépenses obligatoires perdurent. Quand les difficultés financières s'ajoutent au confinement, c'est insupportable, injuste et indigne.

Nous avons besoin d'une aide immédiate et bien supérieure aux premières mesures décidées. Même après le 11 mai, des difficultés vont perdurer car nos revenus sont trop bas.

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre quatre mesures de solidarité nationale :

- Blocage des prix de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, des télécoms et suppression de la TVA sur les produits de première nécessité
- Gel des loyers et des prêts immobiliers
- Versement d'une allocation exceptionnelle jusqu'à 300 euros par mois pour les 9 millions de français.es qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- L'indemnisation à 100 % du chômage partiel et l'augmentation du SMIC de 20 % et des plus bas salaires, des minimas sociaux et des pensions en conséquence.

### AGENDA

- Vendredi 1er mai  
- Muguet et Manif virtuels

Ces mesures doivent être financées par l'État, les banques et les profits des entreprises.

### Signer et Partager la pétition

**Monsieur le Président,**

*ce n'est pas à nous de payer la crise !*

“

Monsieur Le Président,

Nous sommes confinés depuis le 17 mars et vous avez annoncé que cela durerait au moins jusqu'au 11 mai.

Beaucoup d'entre-nous voient leurs ressources baisser alors que leurs dépenses alimentaires augmentent du fait de la fermeture des cantines et que la plupart des dépenses obligatoires perdurent. Quand les difficultés financières s'ajoutent au confinement, c'est insupportable, injuste et indigne.

Nous avons besoin d'une aide immédiate et bien supérieure aux premières mesures décidées. Même après le 11 mai, des difficultés vont perdurer car nos revenus sont trop bas.

**C'EST POURQUOI, NOUS VOUS DEMANDONS DE PRENDRE QUATRE MESURES DE SOLIDARITE NATIONALE:**

- ✕ Blocage des prix de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, des télécoms et suppression de la TVA sur les produits de première nécessité
- ✕ Gel des loyers et des prêts immobiliers
- ✕ Versement d'une allocation exceptionnelle jusqu'à 300 euros par mois pour les 9 millions de français.es qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- ✕ L'indemnisation à 100 % du chômage partiel et l'augmentation du SMIC de 20 % et des plus bas salaires, des minimas sociaux et des pensions en conséquence.

Ces mesures doivent être financées par l'État, les banques et les profits des entreprises.

Retrouvez l'intégralité du plan d'action du PCF sur [www.pcf.fr](http://www.pcf.fr)

”

*L'Humain  
d'Abord !*



# SOUSCRIPTION MUGUET

Cher.e camarade, cher.e ami.e  
Chaque année, la vente du muguet du 1er mai nous permet à la fois de diffuser nos propositions et de financer notre activité militante pour les droits des travailleur.euse.s.

Comme tu le sais, nous ne pourrions pas cette année vendre le muguet dans nos quartiers et en manifestation.

Néanmoins, notre détermination à défendre les droits des travailleur.euse.s est plus forte que jamais dans cette période de crise sanitaire et économique.

Avec la contribution nationale de notre parti, ainsi que la lettre aux salarié.e.s, nous portons de nombreuses propositions pour protéger les travailleur.euse.s et leur rémunération parmi lesquelles la mise à disposition d'équipements de protection, l'indemnisation à 100 % du chômage partiel ou encore l'augmentation du smic de 20 % et des plus bas salaires, minima sociaux et pensions en conséquence.

Aussi, pour financer cette activité militante nous te proposons cette année de soutenir nos actions par l'achat d'un brin de muguet virtuel en versant à la souscription.

Ce don peut être fait du 1er au 11 mai.

Il ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de la somme versée.

### 3 possibilités pour le versement :

- **Par chèque**, à l'ordre de ADF-PCF77, adressé à ADF-PCF77, 264 rue de la justice BP10118 77004 Melun Cedex

- **Par virement** en utilisant le relevé d'identité bancaire de l'ADF-PCF77 (RIB ci-joint)

- **En cliquant sur le lien national** ci-dessous le muguet virtuel du Parti Communiste Français

Et, bien sûr, pense à partager ce lien avec tes proches, ami.e.s et sympathisant.e.s du PCF qui pourront ainsi comme ils et elles le font chaque année contribuer à nos actions.

Merci à toi !

Fraternellement,

Vincent Benoist,

trésorier départemental



## LE BRIN DE LA SOLIDARITÉ



Je verse la somme de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de l'ADF PCF77  
( Association Départementale de Financement du Parti Communiste Français )

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Les versements effectués par chèque bancaire donnent droit à une réduction fiscale de 66% du montant de la valeur du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR BRIE PICARDIE  
MELUN VICTOR HUGO  
Tel. 0164414270 Fax. 0164414932

27/04/2020  
00556

#### Intitulé du compte

ASSOC. FINANC PARTI  
COMMUNISTE FRANÇAIS DEPARTEMENT  
SIEGE SOCIAL ZI DE VAUX LE PENIL  
264 RUE DE LA JUSTICE  
77000 MELUN

#### Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18706	00000	21403422000	59

IBAN FR76 1870 6000 0021 4034 2200 059  
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP887

# DECONFINEMENT

## Le plan de déconfinement

Il sera présenté mardi 28 avril, à partir de 15 heures, à l'Assemblée nationale. Le Premier ministre Edouard Philippe présentera la stratégie française de fin de confinement aux députés avant un débat et un vote. C'est Matignon qui a communiqué samedi sur la date et l'heure de ce rendez-vous très attendu auprès de l'AFP. Les députés de l'opposition, scandalisés par le délai très court qui rend impossible tout examen du plan de déconfinement avant le vote, réclamaient un délai minimum de 24 heures pour examiner la tactique du gouvernement pour mettre fin au confinement. Malgré cette levée de boucliers, le vote aura bien lieu demain.

## Le 11 mai ne peut pas être que la rentrée de celles et ceux qui n'ont matériellement pas le choix !

Le Président de la République a annoncé la réouverture progressive des crèches, des écoles, des collèges et des lycées à partir du 11 mai, en parallèle d'une reprise des activités économiques, sans qu'une stratégie claire de lutte contre l'épidémie ne soit avancée.

Il est clair que la réouverture des établissements ne permettra pas de respecter les gestes barrière. Comment comprendre qu'on ne puisse pas organiser le bac, mais qu'on puisse rouvrir des classes de maternelles ? Le gouvernement se moque de nous : il ne se préoccupe ni des salarié.e.s ni des familles les plus fragiles et vulnérables. Au contraire, il renonce à les protéger en les exposant les premiers à une extension de l'épidémie. En fait son objectif est de remettre le plus grand nombre de personnes au travail avec comme seul indicateur le seuil de saturation des hôpitaux.

Dans ce contexte, de nombreuses familles pensent déjà à déscolariser leurs enfants, pour les protéger et se protéger. Nous ne pouvons pas accepter que le 11 mai soit la rentrée de celles et ceux qui n'ont pas le choix !

La seule reprise scolaire possible est la reprise conjointe de tous les enfants, lorsque la protection de toutes et tous sera garantie (personnels de

l'éducation nationale, personnels des collectivités locales, familles des enfants scolarisés et élèves). Les conditions qui rendront cette reprise possible doivent être élaborées démocratiquement, avec l'ensemble des personnels et leurs représentants, les familles, les élus locaux. L'avis du CHSCT, qui préconise le dépistage de l'ensemble des élèves et des personnels avant la reprise, doit être suivi. Les instances démocratiques doivent être réunies dans de bonnes conditions, à tous les niveaux.

M. Blanquer ne saurait être le ministre de la situation. Son mépris constant, sa mise en place brutale et chaotique des réformes du bac et du lycée, ses mensonges répétés, ont durablement sapé la confiance du corps enseignant. Il doit partir et la reprise doit être accompagnée d'un moratoire sur l'ensemble de ses réformes, sur les suppressions de postes et de classes.

L'école ne pourra pas reprendre comme avant: la crise sanitaire révèle à quel point elle a été fragilisée par des années de rigueur budgétaire et de réformes libérales. La reprise devra s'accompagner d'un plan d'urgence pour l'éducation nationale, pour qu'aucun élève ne soit laissé sur le bord du chemin : aménagement des contenus enseignés et des pratiques, plan de recrutement pour permettre un enseignement en groupes réduits, recréer un vivier de remplaçant-e-s, reconstruire des équipes pluri-professionnelles capables d'aider les élèves en difficulté, et garantir la présence dans chaque établissement de personnels médicaux (infirmier-e-s et médecins scolaires). Pour que la rentrée de septembre se fasse dans de bonnes conditions, c'est maintenant qu'il faut créer des postes !

La crise sanitaire et économique que nous traversons nécessite bien plus que du bricolage et de la communication. Elle doit être l'occasion d'un renouveau démocratique et de moyens financiers nouveaux dans l'ensemble des services publics.



PROTÉGEONS LA POPULATION,  
Renforcer l'hôpital public



Signez la pétition pour l'hôpital public



LUNDI 27/04  
FRÉDÉRIC BOCCARA  
ÉCONOMISTE



MARDI 28/04  
PIERRE DHARRÉVILLE  
DÉPUTÉ PCF  
LA CULTURE FACE À LA CRISE



MERCREDI 29/04  
PIERRE LAURENT  
SÉNATEUR PCF  
L'EUROPE FACE À LA CRISE

**HORAIRE : 17H30**

EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DU PCF

## PROPOSITIONS DU PCF - COVID-19

La lutte contre le COVID-19 appelle à une mobilisation exceptionnelle immédiate. Elle exige aussi de transformer notre mode de développement, l'utilisation de l'argent et de créer de nouveaux pouvoirs d'intervention pour les travailleurs, afin d'éviter que cette situation ne se répète et de répondre aux immenses défis à relever.

C'est tout le sens des propositions que le Parti communiste français met en débat aujourd'hui.

Retrouvez l'ensemble des propositions du PCF ici : Covid\_19 les propositions du PCF

- 1 Répondre à l'urgence sanitaire pour protéger la population
- 2 Protéger tous les travailleurs et sécuriser l'emploi
- 3 les confiné.e.s exigent l'égalité !
- 4 Un fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation
- 5 De nouvelles instances démocratiques pour aujourd'hui et demain
- 6 Une solidarité et des coopérations européennes et internationales



## Crise sanitaire et pénurie alimentaire : un fonds d'aide exceptionnel s'impose d'urgence!

La crise sanitaire et la situation de confinement révèlent chaque semaine avec davantage d'intensité les inégalités sociales qui touchent notre pays. En Ile-de-France en particulier, nombre d'habitant.e.s des territoires populaires et de précaires font face à des difficultés croissantes pour subvenir à leurs besoins, notamment en matière alimentaire.

La situation est d'abord très inquiétante concernant les sans-logis. Elle l'est aussi pour beaucoup de familles modestes touchées par des baisses importantes de revenus, pour lesquelles il devient de plus en plus difficile de nourrir leurs enfants, alors que les cantines scolaires sont actuellement fermées.

De même, le dénuement de nombreux étudiant.e.s isolés et sans ressources dans les cités universitaires est extrêmement préoccupant.

Alors que les habitant.e.s des territoires populaires, dont beaucoup travaillent aux « fonctions essentielles » de notre société, sont déjà particulièrement touchés par l'épidémie de Covid19, cette situation de pénurie alimentaire fait figure pour eux de double peine, ce n'est pas acceptable !

En dépit d'une forte mobilisation des associations et des services sociaux des collectivités, qui tentent malgré ce contexte difficile de répondre aux besoins de première nécessité de ces populations, les moyens manquent cruellement. Beaucoup alertent, parmi les élu.e.s et militant.e.s associatifs investis dans des actions de solidarité, sur une possible rupture si rien de supplémentaire n'est fait pour aider ceux qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins élémentaires, ni à ceux de leurs enfants et de leurs familles.

Il faut donc sans tarder une mobilisation renforcée des pouvoirs publics ! Agir d'urgence est vital.

Nous demandons que l'État et la Région mettent en place dès maintenant en Ile-de-France un fonds exceptionnel d'aide alimentaire, qui devra être déployé dans les prochains jours, en lien avec les départements, les associations humanitaires et les banques alimentaires, ainsi que les CROUS pour aider les étudiants en grande précarité.



Paris, le 22 avril 2020



# COMMUNIQUÉ

## MARIANNE MARGATÉ

Conseillère départementale du  
canton de Mitry-Mory

### CRISE DE COVID-19 : POUR LA MISE EN PLACE D'UN BOUCLIER SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Parmi les nombreuses conséquences de la situation pandémique que subit notre pays, il en est une qui relève de la compétence première de notre département, celle des Solidarité.

Le quotidien de nombreux de nos concitoyens seine-et-marnais devient de plus en plus difficile, par l'effet conjugué d'une perte de revenus (rupture de contrat, chômage partiel ...), et du maintien des charges habituelles (eau, électricité, loyer ...)

C'est pourquoi il me paraît indispensable que le Département prenne des décisions fortes pour venir en aide à nos concitoyens qui ne peuvent pas assurer les besoins essentiels du quotidien, et ne pas aggraver leur situation de précarité financière, économique et sociale.

J'ai ainsi proposé au Président du Conseil Départemental la mise en place d'un **bouclier social départemental** qui consisterait en :

**- Une aide pour faire face aux loyers et aux factures de fluides.**

Pour ce faire, le Fonds Solidarité Logement en est l'outil le plus pertinent et doit être à la hauteur de sa mission. Cela ne peut se faire qu'en le revalorisant, et en élargissant ses critères d'admissibilité.

**- Une aide aux familles qui font face à un budget en hausse en matière d'alimentation.**

Comme l'ont déjà fait d'autres départements, l'aide à la restauration scolaire Cantinéo doit être maintenue par l'attribution d'une aide à chaque famille de collégien, afin d'alléger la facture liée au budget alimentation.

**- La reconnaissance du Département au tissu associatif.**

Cette reconnaissance pourrait prendre la forme d'une subvention complémentaire exceptionnelle aux associations caritatives départementales, par le maintien de nos subventions de fonctionnement, et par un soutien financier au monde culturel.

**- Un engagement pour ne pas aggraver la précarité de nos agents départementaux en contrat d'insertion et en CDD.**

Le Département pourrait prolonger le contrat des agents voyant leur contrat d'insertion ou CDD arriver à terme. Cela permettrait d'agir directement contre les situations de précarité.

La mise en oeuvre de ces propositions permettrait d'assurer dès à présent, dans des conditions moins difficiles, le quotidien des seine-et-marnais.